## Plan de cours





Département des Soins infirmiers

La pratique professionnelle de l’infirmière  
180-005-SH

(3-2-2)

2,33 unités

Session 2014-03

Groupes : 1110-1111-1112-1113

Suivi en concomitance avec le cours :

* 101-187-SH : Physiologie humaine I : une approche clinique
* 180-014-SH : Situation clinique médecine-chirurgie I

Préalable aux cours :

* 180-023-SH : Communication et relation d’aide
* 180-035-SH : Situation clinique médecine-chirurgie II
* 180-04S-SH : Enseignement clinique médecine-chirurgie I

|  |  |
| --- | --- |
| Enseignantes : |  |
| Danny Lachance  Téléphone : (819) 564-6350, poste 4242  Local : 2-67-116  Communication par MIO  Joëlle Brizard  Téléphone : (819) 564-6350, poste 4328  Local : 2-67-129  Communication par MIO | Martine Robillard  Téléphone : (819) 564-6350, poste 4230  Local : 2-67-144  Communication par MIO |

Compétences transversales



**Cégep** : Tiré du Projet éducatif

* Analyser, synthétiser et évaluer
* Communiquer oralement et par écrit
* Agir de façon autonome et responsable
* Établir des relations interpersonnelles
* Apprendre à apprendre
* Utiliser les technologies de l’information et des communications
* Adopter des comportements liés au développement durable
* S’ouvrir à la diversité

Intentions pédagogiques enseignée *(E)* et appliquées*(A)* dans le cadre du cours *Pratique professionnelle* de la formation spécifique *Soins infirmiers* (Tiré du Plan cadre, page 46)

* **Habiletés intellectuelles**
  + Habiletés d’analyse (E)
  + Habiletés de synthèse (E)
* **Habiletés de communication**
  + Maitrise du français écrit (A)
* **Intentions pédagogiques particulières**
  + Développement holistique de la personne (E)
  + Adoption d’une approche clinique individualisée, respectueuse de la personne (E)
  + Développement d’un jugement clinique (E)
  + Intégration du rôle professionnel : identité et agir professionnel (E)

**Note préliminaire**



Ce cours regroupe deux compétences, *Analyser la fonction de travail* et *Se référer à une conception de la* *discipline pour définir sa pratique professionnelle*. Il constitue le point de départ du processus de socialisation à la profession. Il permettra à l'étudiante ou à l’étudiant de bien saisir les caractéristiques, les conditions d'exercice et les activités de travail propres à la fonction d'infirmière, ainsi que les habiletés, les attitudes et les comportements nécessaires à son exercice. Il lui fera aussi voir la contribution de chacune des disciplines du programme à sa formation et lui offrira l'occasion de valider son choix professionnel. Dans le cadre de ce cours, l’étudiante ou l’étudiant s'initiera aux assises de l'exercice selon la vision de l'OIIQ et se familiarisera avec un modèle conceptuel en soins infirmiers, celui de McGill choisi par le département. De plus, elle ou il apprendra à appliquer une démarche systématique de résolution de problèmes à des situations de soins simples se rapportant à des problèmes de santé de l’adulte. Cet apprentissage est fondamental puisque la démarche systématique de résolution de problèmes constitue un outil de travail quotidien pour l’infirmière. À chacune des sessions suivantes, le processus sera repris et appliqué dans de nouveaux contextes de soins, pour de nouvelles clientèles et dans des situations dont la complexité ira croissante.

Ce cours doit être suivi en concomitance avec le cours Situations cliniques médecine-chirurgie I avec lequel il entretient des liens d’interdépendance. Il est préalable aux trois cours Soins infirmiers de la deuxième session.

**Compétence, contexte de réalisation, éléments de compétence et critères de performance**



|  |  |
| --- | --- |
| **Objectif** | **Standard** |
| Énoncés de la compétence | Contexte de réalisation |
| *01Q0 Analyser la fonction de travail* | * *En se référant à l’organisation actuelle du réseau de la santé et des services sociaux.* * *À partir des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur.* * *À partir d'information concernant les établissements de santé des secteurs public ou privé.* * *À l'aide de données récentes sur la profession.* |
| *01Q3 Se référer à une conception de la discipline infirmière pour définir sa pratique professionnelle* | * *À partir des orientations et des règles de pratique professionnelle établies par l’Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.* * *À partir d’un modèle conceptuel pour la discipline infirmière.* * *À l’aide :* * *d’instruments de travail;* * *d’ouvrages de référence.* * *En utilisant la terminologie propre à la discipline infirmière et aux sciences de la santé.* |

| ***01Q0 Analyser la fonction de travail*** | | |
| --- | --- | --- |
| **Éléments de la compétence** | **Critères de performance** | **Éléments de contenu** |
| 1. *Caractériser la fonction d’infirmière et d’infirmier et ses conditions d’exercice.* | 1. *Pertinence de l’information recueillie.* 2. *Définition précise de la fonction de travail et de ses conditions d’exercice.* 3. *Reconnaissance juste des milieux de travail et du rôle des divers intervenants.* 4. *Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur de la santé.* 5. *Reconnaissance des cheminements de carrière possibles.* | * Les soins infirmiers d'hier à aujourd'hui : * étapes et figures marquantes de l'évolution de la profession; * facteurs de changement. * L'ordre professionnel et les exigences d'admission à la profession. * L'organisation du réseau de la santé et des services sociaux * Les niveaux de formation & le consortium. * Les possibilités de carrière |
| 1. *Examiner les tâches liées à la fonction de travail.* | 1. *Examen convenable des tâches ainsi que des conditions d’exécution et des exigences s’y rapportant.* 2. *Mise en relation du processus de travail et des tâches.* 3. *Prise en considération des principaux modèles d’organisation du travail.*   (ce critère est reporté dans le cours Particularités des soins à l’adulte 180-053-SH # 01QC élément 5) | * Les grandes activités de l'infirmière : * Évaluer * Intervenir * Assurer la continuité des soins * L'exercice infirmier tel que défini par la Loi sur les infirmières et les infirmiers. * Les normes de pratique |
| 1. *Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l’exercice de la fonction de travail.* | 1. *Pertinence des liens établis entre les habiletés et les comportements et les différentes tâches de la fonction de travail.* 2. *Reconnaissance des habiletés et des comportements particuliers à l’exercice infirmier dans certains milieux cliniques.* | * Habiletés requises : * relationnelles; * dextérité manuelle; * sens de l'observation; * résolution de problème; * prise de décision. * Attitudes et comportements nécessaires : * prudence; * sens des responsabilités; * professionnalisme; * ouverture à soi et aux autres; * collaboration. * Importance de ces habiletés, attitudes et comportements pour le développement et l'exercice du jugement clinique. |
| 1. *Examiner la législation s’appliquant à l’exercice professionnel* | 1. *Reconnaissance du rôle, des pouvoirs et des responsabilités des différents organismes liés à la profession.* 2. *Examen attentif du contexte juridique lié à l’exercice de la profession.* 3. *Reconnaissance des limites de l’exercice de la profession.* | * Système professionnel québécois : * l'Office des professions; * l'OIIQ (Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec). * La responsabilité professionnelle de l'infirmière : * responsabilité morale; * responsabilité légale. * Le contexte juridique : * les obligations qui découlent de la Loi sur les infirmières et les infirmiers; * le Code de déontologie; * les responsabilités de l'infirmière à l'égard des droits de la personne (Code civil, Charte des droits et libertés, etc.). |
| 1. Confirmer l'orientation professionnelle. | * 1. Mise en évidence de sa représentation de la fonction de   travail.   * 1. Examen critique de ses aptitudes et de ses intérêts à la lumière des exigences de l'exercice professionnel.   2. Évaluation réaliste de sa motivation à poursuivre sa formation dans ce domaine.   3. Appréciation juste de ses possibilités de réussite.   4. Reconnaissance des avenues de formation complémentaire. | * Idées préconçues, attentes, conception personnelle de la profession. * Identification de ses aptitudes et de ses intérêts. * Corrélation entre ce portrait et les exigences de la profession. * Intérêt pour le contenu du programme et l'exercice professionnel * Exigences d'un programme collégial. * Conditions d'adaptation et de réussite. * Importance d'un plan personnel de réussite. * Aperçu des programmes universitaires en sciences infirmières offerts aux personnes détentrices d'un DEC en soins infirmiers. * Aperçu des autres possibilités de formation complémentaire. * Laboratoire d’expérimentation clinique (14h). * Vidéo de Maxime |

| ***01Q3 Se référer à une conception de la discipline infirmière pour définir sa pratique professionnelle*** | | |
| --- | --- | --- |
| **Éléments de la compétence** | **Critères de performance** | **Éléments de contenu** |
| 1. *Appuyer son action sur les assises de l’exercice professionnel.* | 1. *Reconnaissance du caractère unique et multidimensionnel de la personne.* 2. *Recours à une conception actuelle de la santé.* 3. *Prise en considération des facteurs environnementaux pouvant influer sur les besoins et les expériences en santé.* 4. *Utilisation d’une approche individualisée.* 5. *Prise en considération de l’approche des soins de santé primaires.* 6. *Expression d’une volonté d’intégrer les concepts centraux de la discipline infirmière.* | * Les assises du modèle de McGill : * les concepts centraux de la discipline: personne, santé, environnement, soin; * les croyances et les postulats. * Le but de la pratique infirmière. * Les conceptions actuelles en matière de santé. * Les déterminants de la santé. * La philosophie des soins de santé primaires. * Promotion de la santé Vs Prévention de la maladie |
| 1. *Se baser sur un modèle conceptuel dans l'exercice de ses fonctions.* | 1. *Établissement de liens pertinents entre les assises de l’exercice de la profession et le modèle conceptuel.* 2. *Souci de transposer dans son action les postulats et les valeurs du modèle.* 3. *Adoption d’attitudes et de comportements en accord avec le modèle conceptuel.* 4. *Utilisation correcte des outils de travail élaborés selon le modèle.* | * Les modèles conceptuels en soins infirmiers : * les avantages d’utiliser un modèle * les principales écoles de pensée. * Le modèle de McGill : * sa conception de la personne, de la santé, du soin et de l'environnement; * les postulats et les valeurs à la base de ce modèle; * les concepts : * santé * personne/famille * environnement * contexte d’apprentissage * relation de collaboration * dimension physique * dimension psychoaffective * Introduction à la terminologie médicale. |
| 1. *Utiliser une démarche de soins.* | 1. *Respect rigoureux des étapes de la démarche.* 2. *Recours approprié aux sources d’information.* 3. *Analyse et interprétation pertinentes de l’information.* 4. *Formulation convenable du problème, des objectifs et des actions à entreprendre.* 5. *Évaluation constructive des actions, des moyens et des résultats.* | * Démarche systématique de résolution de problèmes et la prise de décisions appliquée à des situations de santé. * Démarche de soins : * Définition * Étapes  1. Recherche de données pertinentes 2. Analyse et l'interprétation des données 3. Planification des soins & des traitements infirmiers 4. Réalisation des soins & des traitements infirmiers 5. Évaluation des résultats  * Buts * Caractéristiques * Introduction de différents outils * Kardex * Mémo de soins   PTI   * Introduction * Différenciation avec le PSTI * Examen pratique (situations d’intégration) |
|  |  |  |

**Contenu et échéancier**



**Échéancier** : Inclus dans l’horaire spécifique des cours de soins infirmiers selon le groupe de base

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Compétences** | **Contenu / Théorie (45h)** | **Volumes de référence** | **Date** |
| **Très important**  **Avoir en sa possession le Recueil de notes de cours (bleu), le Guide de terminologie (rose) et le Guide des fonctions (orange) À TOUS LES COURS** | | | Selon votre horaire  des soins infirmiers |
| 01Q0 : Élément 5 | **Orientation à la session** |  |  |
| 01Q0 : Élément 1 | Présentation du cours : Pratique professionnelle | * Guide de terminologie |  |
| 01Q0 : Élément 1 | Les soins infirmiers d’hier à aujourd’hui  (historique-valeurs) | * Potter & Perry, Tome 1 |  |
| 01Q3 : Élément 2 | Modèles conceptuels  Modèle Mc Gill | * Potter & Perry, Tome 1 * Paquette-Desjardins |  |
| 01Q3 : Élément 1 et 2 | Évaluation des dimensions   * physique * psychoaffective * environnementale (déterminants de la santé) | * Potter & Perry, Tome 1 et 2 * Paquette-Desjardins * Lewis Tome 1 |  |
| 01Q3 : Élément 3 | Démarche systématique de résolution de travail  Démarche de soins :   * Étapes : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 * Activités professionnelles et interventions (autonomes / en collaboration) * Notions de priorités | * Paquette-Desjardins * Potter & Perry, Tome 1 |  |
| 01Q0 : Élément 2 et 3  01Q3 : Élément 3 | Habiletés requises  Attitudes et comportements nécessaires  Jugement clinique  Les normes de pratique  PTI | * Perspective de l’exercice de la profession d’infirmière * Potter & Perry, Tome 1 |  |
| 01Q0 : Élément 5 | Vidéo de Maxime |  |  |
| 01Q0 : Élément 1 | L’organisation du réseau de la santé et des services sociaux (Lecture personnelle et exercices) | * Potter & Perry, Tome 1 |  |
| 01Q0 : Élément 4 | Le système professionnel québécois | * Potter & Perry, Tome 1 |  |
| 01Q0 : Élément 4 | Le contexte juridique : LII & Code de déontologie | * Potter & Perry, Tome 1 * Guide d’accompagnement |  |
| 01Q0 : Élément 4 | Droits des clients et responsabilités de l’infirmière | * Potter & Perry, Tome 1 |  |
| 01Q0 : Élément 1 | Les niveaux de formation & consortium  Les possibilités de carrière  (Lecture personnelle et exercices) | ([www.oiiq.org](http://www.oiiq.org)) |  |
|  | **Révision** | |  |
|  | **Intra 1** **:** Pratique professionnelle +Terminologie médicale (1 heure) | |  |
|  | **Examen final :** Pratique professionnelle +Terminologie médicale (3 heures) | |  |

L’échéancier sera complété pour chaque groupe dès le début de la session avec l’enseignante.

**Contenu et échéancier**



**Échéancier** : Inclus dans l’horaire spécifique des cours de soins infirmiers selon le groupe de base

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Compétences** | **Contenu / Laboratoire (30h)** | **Volumes à apporter** | **Date** |
| 01Q3 :  Élément 3 | **Démarche de soins** (14h) | | Selon votre horaire des soins infirmiers |
| **#1:** Recherche de données pertinentes (M. Boulanger) | * Recueil de notes de cours * Guide des fonctions et des éléments de surveillance * Guide des principaux termes médicaux * Paquette-Desjardins * Potter & Perry, Tome 2 * Lewis Tome 1, 2 ou 3 selon la situation |  |
| **#2: Préparation du laboratoire clinique** : Dossier / Kardex / Mémo de soins / Recherche de données pertinentes (M. Latour). |  |
| **#3:** Recherche de données pertinentes / Analyse & interprétation des données / Planification des soins et des traitements infirmiers (M. Latour) |  |
| **#4: Préparation de l’examen pratique**: Mémo de soins / Retour sur la partie A du travail d’équipe |  |
| **#5:** Présentation individuelle de la démarche de soins réalisée auprès de la personne de votre choix requérant des soins infirmiers | **Travail écrit**  **À remettre le :** | **Présentation orale**  **Rencontre individuelle le :** |
|  | ***Travail d’équipe :*** Démarche de soins réalisée à partir d’une mise en situation (Partie B) | | **À remettre le :** |
| ***Certains devoirs demandés seront vérifiés avant le laboratoire.***  ***Pour ne pas perdre des points d’absence, l’étudiante ou l’étudiant devra le réaliser pendant le laboratoire et le présenter à l’enseignante au plus tard à la fin du cours.*** | | | |
| 01Q0, 01Q3 | **Laboratoire clinique** (14h) | | Selon votre horaire des soins infirmiers |
| Préparation (1h1/2) **\*\*\*** Ne pas oublier d’apporter le # d’immatriculation **\*\*\*** | |  |
| Activité en milieu clinique (11h1/2) | Guide des fonctions **et** de terminologie |  |
| Retour (1h) |  |  |
|  | | | |
| 01Q3 :  Élément 3 | **Examen pratique** (2h) | | Selon votre horaire des soins infirmiers |

L’échéancier sera complété pour chaque sous-groupe dès le début de la session avec l’enseignante ou l’enseignante.

**Approche méthodologique et activités pédagogiques**



L’initiation au domaine professionnel choisi constitue un objet important de ce premier cours de soins infirmiers. Les stratégies pédagogiques retenues permettront l’acquisition de connaissances fondamentales sur la discipline, sur la profession et la réflexion quant à l’intérêt pour exercer cette profession selon les normes et les valeurs qui la caractérisent.

Des exposés interactifs ainsi que des exercices faits en classe ou à la maison, de façon individuelle ou en équipe, permettront l’acquisition des notions théoriques. Le développement des habiletés nécessaires à l’application d’une démarche de résolution de problèmes liés aux soins infirmiers (démarche de soins) exigera de fréquents exercices pratiques. L’évaluation de cette compétence se fera en 2 parties : réalisation d’une collecte de données auprès d’une personne de son entourage et application des étapes du processus de la démarche de soins à partir d’une mise en situation.

Un laboratoire clinique en milieu hospitalier et la tenue d’un journal de bord viendront alimenter la réflexion de l’étudiante ou de l’étudiant quant à son orientation professionnelle.

**Plan d’évaluation**



#### Évaluation formative

L’évaluation formative est associée aux exercices faits en classe ou à la maison ainsi qu’à la rétroaction fournie à l’étudiante ou l’étudiant durant le laboratoire clinique.

#### Évaluation sommative

L’évaluation sommative devra rendre compte de la compréhension qu’aura acquise l’étudiante ou l’étudiant du rôle professionnel de l’infirmière et des exigences inhérentes à l’exercice de la profession, du cadre légal à l’intérieur duquel elle s’exerce, des concepts centraux de la discipline et des conceptions actuelles en matière de santé. L’étudiante ou l’étudiant devra aussi démontrer sa compréhension du modèle de McGill et sa capacité à exécuter toutes les étapes de la démarche de soins.

**Ce cours comprend 3 volets d’évaluation sommative :**

Les consignes et les critères de correction seront remis aux étudiantes ou aux étudiants avant chaque activité d’évaluation.

* Matière à étudier pour l’intra 1 et l’examen final
* Consignes de rédaction et Grille de correction pour les travaux de laboratoires et l’examen pratique

**Théorie**

* Épreuves écrites comportant des questions ouvertes appelant des réponses à court développement
* **Intra 1** (1 heure)**:** Pratique professionnelle + Terminologie médicale **(10 %)**

Avant la date d’abandon des cours (PIEA ® Règles d'application article # 3.5).

* **Examen final**(3 heures)**:** Pratique professionnelle + Terminologie médicale **(30 %)**

**Laboratoire**

* Démarche de soins réalisée en équipe **(10 %).**
* Démarche de soins réalisée individuellement avec présentation orale **(20 %).**
* Laboratoire clinique :
* Réflexion **(5 %)**
* Présentation orale **(5 %)**
* Recherche de données pertinentes **(10 %)**

**Examen Pratique**

* Compléter un mémo de soins **(10 %)**

**N.B.** : Chaque étudiante ou étudiant a reçu en début de session une copie du document ***Règlements et politiques en Soins infirmiers.*** Toutes les prescriptions de ce document s’appliquent au présent cours.

**Modalités d’encadrement**



**En début de session :** Présentation de …

* Programme et première session
* Service d’encadrement, mode de fonctionnement et personnes responsables
* Centre d’aide en soins infirmiers et en français
* Mode de communication privilégié entre enseignantes et étudiantes, par MIO

**Pendant la session :**

* Afficher les horaires des enseignantes
* Rendez-vous sur demande
* Pratique en laboratoire avec la présence de techniciennes
* Rétroaction des travaux et examen réalisés en classe
* Possibilité d’une correction formative, pour certains travaux, avec entente auprès de l’enseignante

**Fin de session :**

* Activités de révision sur l’ensemble du contenu du cours
* Préparation en vue des examens pratiques

**Règles départementales**

TRÈS IMPORTANT



Conférence obligatoire : 2 heures (Règlement quant à la présence en laboratoire s’applique pour cette conférence)

* **Sujet :** Finis les régimes! Conseils pour retrouver l’équilibre
* **Conférencière :**
* **Date et heure :** 2 septembre de 19h00 à 21h00
* **Lieu :** Salle Alfred-Desrochers
* **Coût :** 4.00 $

Règlement quant à la présence en laboratoire

* La présence en laboratoire incluant l’activité en milieu hospitalier (laboratoire clinique) est obligatoire.
* **Toute absence doit être motivée obligatoirement par l'étudiante ou l’étudiant** **auprès de l'enseignante, dans le plus bref délai**. Pour le laboratoire clinique, l’avis d’absence par MIO sera **refusé**. L’étudiante ou l’étudiant doit aviser son enseignante sur l’unité de soins où se déroule son laboratoire clinique.
* Après une étude par l’équipe du numéro de cours concerné, seules les raisons majeures seront acceptées. Toute absence non motivée sera pénalisée. **La pénalité est de 0.5 point par heure d'absence.**

Absence lors d’un examen

La présence aux examens intra et final est obligatoire selon les dates prévues avec la possibilité qu’il y ait des changements à l'horaire du calendrier scolaire.

Dans le cas où vous ne pourriez être présent(e) à l’examen, toute absence doit être motivée obligatoirement auprès de l’enseignante responsable de l’examen. Si l’équipe d’enseignantes accepte la reprise d’un examen, cette reprise aura lieu à la fin de la session ou selon la décision de l’équipe. Les modalités de reprise d'examen seront déterminées par l’équipe. La décision sera transmise à l’étudiante ou l’étudiant par l’enseignante responsable de l’examen.

Si ce protocole n'est pas respecté ou si l'étudiante ou l’étudiant ne se présente pas aux date et heure fixées pour un examen, elle se verra attribuer la note zéro.

**Règles départementales**

TRÈS IMPORTANT (suite…)



plagiat et tricherie

Tout plagiat, tentative de plagiat ou autre forme de tricherie ou toute collaboration à un plagiat ou à une tricherie est interdit et considéré comme une faute grave. Tout cas de plagiat ou tricherie entraine la note « 0 » pour la totalité de l’évaluation en cause. Dans le cas de récidive, dans le même cours ou dans un autre cours, l’étudiante ou l’étudiant se voit octroyer un « 0 » pour le cours concerné. Lors d’une troisième infraction, l’étudiante ou l’étudiant peut être exclus du Cégep pour une session. (PIEA ® Règles d'application article # 6.9).

Lors des examens, le seul matériel permis sur le bureau sera : crayon, gomme à effacer et bouteille d’eau. Tous les sacs et tous les appareils électroniques doivent être déposés devant la classe.

**Cellulaire et réseaux sociaux**

L’usage inapproprié du cellulaire est interdit pendant les cours théoriques, les laboratoires et lors des stages.

Un usage inapproprié des réseaux sociaux peut amener la rédaction d’un contrat jusqu’à la révocation du certificat d’immatriculation.

**Décorum**

Référer au document du laboratoire clinique remis au cours « Préparation laboratoire clinique ».

**Politique du français en Soins infirmiers**



La qualité du français et la qualité de la présentation des travaux sont objets d’évaluation dans toutes les productions écrites. L’évaluation du français est incorporée dans la valeur de la note des travaux et des examens. Chacune des fautes (syntaxe, ponctuation, orthographe, grammaire et vocabulaire) entraîne une perte de points. La valeur des points perdus par faute sera déterminée en fonction du type de travail (**jusqu’à un maximum de 10 % de la note totale dans les examens et de 15 % dans les travaux)**, du total des points alloués pour l’ensemble du travail ainsi que de sa longueur – en nombre approximatif de mots. L’utilisation de symboles (**S.P.O.G.V**.) sera utilisée dans le but d’uniformiser la correction et par le fait même d’aider l’étudiante ou l’étudiant à comprendre ses fautes. Dans toutes les productions écrites ou orales, l’utilisation d’un vocabulaire scientifique sera exigée.

Dans les numéros de cours où l’on retrouve plusieurs travaux écrits, la correction formative de certains travaux pourrait être favorisée. Advenant le cas où il n’y a pas de travaux écrits dans un des numéros de cours, il pourrait y avoir une correction formative du premier examen.

L’utilisation du dictionnaire ***Anti-fautes d'orthographe***de Larousse est acceptée lors des examens.

Les étudiantes ou les étudiants qui désirent consolider leurs connaissances et leurs compétences en français sont encouragés à consulter le Centre d’aide au local 32-180 du Centre des médias.

**Communication étudiant-enseignante** : la qualité et la clarté du propos sont exigées lors des communications : MIO, courriel. Les enseignantes se réservent le droit de ne pas répondre si elles jugent la qualité inacceptable.

Les travaux devront être présentés selon le protocole « La présentation des travaux écrits » du département de français & être présentés de façon claire, précise et pertinente. L’enseignante peut refuser un travail, dont la qualité du français et de la présentation parait inacceptable, jusqu’à ce que le travail ait été corrigé de façon satisfaisante.

**Le retard pour la remise des travaux sera pénalisé : 1 point par journée ouvrable**. Tout travail doit être remis en main propre à l'enseignante ou selon entente avec celle-ci.

N.B. Chaque étudiante ou étudiant a reçu en début de première session copie de document *Règlements et politiques en soins infirmiers*. Toutes les prescriptions de ce document s’appliquent au présent cours.

**Mode de rétroaction**



Rétroaction sur les travaux et les examens

Il est de la responsabilité de l’étudiante ou l’étudiant en cours de session de se présenter auprès du professeur responsable au retour d’examen ou de travaux pour obtenir de la rétroaction sur ses productions (examens). Il doit au préalable en aviser le professeur afin de fixer un rendez-vous selon les disponibilités du professeur.

Il est de la responsabilité du professeur de donner une rétroaction sur les travaux ou les examens produits par l’étudiante ou l’étudiant et ce tout au long de la session.

Pendant la session, si l’étudiante ou l’étudiant n’est pas en accord avec sa note, il peut faire une demande de révision (la demande doit être écrite) à son professeur, dans les 5 jours (ouvrables) suivant l’affichage des notes. Le professeur révisera l’examen ou le travail.

À la fin de la session, l’étudiante ou l’étudiant peut faire une demande de révision de notes en obtenant un formulaire au bureau du registraire ou sur Omnivox. La demande sera entendue par le comité de révision de notes dans les 5 jours suivant la réception de la demande par la coordination pédagogique.

**La décision du comité de révision peut avoir comme résultat : le maintien de la note ou sa révision à la hausse ou à la baisse.**

**Médiagraphie**



**Tous les volumes suivants sont obligatoires pour le cours « pratique professionnelle »**

Une médiagraphie plus détaillée est disponible dans le recueil de notes de cours, celle-ci inclus tous les volumes de référence permettant d’approfondir les connaissances liées à l’exercice de la pratique professionnelle.

* LACHANCE, D. et LACROIX, F. (2014). *Recueil de notes de cours : La pratique professionnelle de l’infirmière.* **(Numéro de produit pour la Coop : 5785**)
* LACHANCE, D. et LACROIX, F. (2014). *Guide des principaux termes médicaux*. **(Numéro de produit pour la Coop : 5777**)
* LACHANCE, D. et LACROIX, F. (2014). *Guide d’évaluation des fonctions et des éléments de surveillance.* **(Numéro de produit pour la Coop : 5776**)
* LAROUSSE. *Dictionnaire anti-fautes d’orthographe,* 65000 mots, Format poche (11,5 x 7,7 cm).
* LÉWIS. et ALL. (2011). *Soins infirmiers médecine chirurgie.* Ed Chenelière Education.**(Numéro de produit pour la Coop : 103057)**
* ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC. (*2003).**Code de déontologie des infirmières et infirmiers, Code des professions.* **(Guide d’accompagnement)**
* ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC. (*2006). Le plan thérapeutique infirmier. La trace des décisions cliniques de l‘infirmière.* Application de la loi 90*.* **(Recueil de notes de cours : Pratique professionnelle)**
* ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC. (*2004).**Perspectives de l’exercice de la profession d’infirmière.* **(Gratuit et remis par l’OIIQ)**
* PAQUETTE-PAQUETTE-DESJARDINS, D. et SAUVÉ, J. (2008). *Modèle conceptuel et démarche clinique.* Ed. Beauchemin Chenelière Education.**(Numéro de produit pour la Coop : 103060**)
* POTTER, P. et Perry, A. (2010). *Soins infirmiers Théorie et pratique*. 3e édition, Ed Chenelière Education. **(Numéro de produit pour la Coop : 103058)**

**Autres : Laboratoire clinique**

* Sarrau blanc ou uniforme complet du cégep de Sherbrooke

**Sites Internet**

* OIIQ **:** [**www.oiiq.org**](http://www.oiiq.org)